



Informations pilotes

Drivers infos

FFSA

**GRAND
PRIX SUPERKART**

Cher Pilote et/ou Chef Team, L'asbl BGDC est heureuse de vous accueillir sur le circuit de Nevers Magny-Cours pour les Magny-Cups 2023, nous vous souhaitons le meilleur pour cette édition...Voici quelques informations générales à destination des participants.

Dear Driver and/or Team Leader, The non-profit organization BGDC is happy to welcome you to the Nevers Magny-Cours circuit for the Magny-Cups 2023, we wish you the best for this edition...Here is some general information for attendees.

SECURITE – ENVIRONNEMENT

Rappel de l'article 4.4 du RSN 2015

Un extincteur sera disponible auprès de chaque poste de Commissaire de Piste.

Par mesure de sécurité, tous les véhicules stationnant dans le parc coureurs devront, dans la mesure du possible, se trouver l'avant dirigé vers le sens de la sortie ou être stationnés de manière à pouvoir partir sans effectuer de manoeuvre (ni marche arrière, ni demi-tour) pour permettre une évacuation rapide.

Chaque pilote, dans le paddock, devra être muni d'un extincteur d'une capacité minimale de 6 kg et conçu pour combattre un incendie d'hydrocarbure (**extincteur en cours de validité**).

L'extincteur devra être présenté avant l'installation dans le paddock et devra ensuite être placé sous l'auvent de la structure de manière visible et accessible.

Le stockage du carburant destiné au ravitaillement en essence doit se faire dans des récipients métalliques prévus à cet effet exclusivement.

Tout déplacement des karts sur chariot devra se faire moteur arrêté. Silence moteur pendant la pause déjeuner prévue dans les horaires de l'épreuve.

Une zone de démarrage des karts sera aménagée dans le paddock. L'allumage des moteurs sera interdit en dehors de cette zone.

Il est interdit de fumer dans les parcs coureurs et dans les stands, les appareils générateurs de flammes et d'étincelles y sont interdits, sauf dans un emplacement réservé qui sera mis à la disposition des pilotes par l'organisateur.

Les pilotes devront utiliser une bâche de protection du sol avec tapis absorbant, d'une dimension minimum de 2 m x 2,50 m pour éviter les tâches d'hydrocarbures lors des compétitions ou entraînements.

Afin d'éviter de vous voir interdire l'accès à la piste lors du contrôle de votre paddock, nous insistons sur le fait que vous devez utiliser une bâche de protection avec tapis absorbant. Tous manquement à cette règle vous contraindra à une interdiction de roulage.

Nous vous rappelons que vous devez respecter les horaires de Pré-grille sous peine de vous voir partir en fin de peloton depuis la voie des stands.

Nous vous rappelons que vous devez respecter la durée de parc fermé sous peine d'exclusion de la course.

Essais privés - Il faut renseigner le formulaire ci dessous

Merci de le renvoyer compléter à circuit@bgdc.be

Paiement de préférence par virement bancaire

Attention pas de paiement par carte sur place uniquement en cash

--

Free Paying Practice You must complete the form below

Please send it back to circuit@bgdc.be

Payment preferably by bank transfer

Please note no card payment on site only in cash

You can also present the document and pay at the circuit but there will be a wait



Free Paying Practices Entry Form

Samedi 27 Mai 2023

Session 1 ; 09H30 > 09H50

Session 2 ; 11H55 > 12H15

Prix : 100 euros

SuperKart 250 FFSA	N° Kart	N° AMB
Prénom		
Nom		
Licence N°		
Téléphone		
Email		

Reçu de

Nom de le société ou Raison sociale
Adresse
N° TVA

La somme de €

Pour BGDC Asbl, signé

Essais libres réservés aux concurrents licenciés engagés à l'épreuve

Veuillez envoyer le formulaire par e-Mail à circuit@bgdc.be Paiement sur compte bancaire. Iban BGDC
BE24 0017 3518 8338 BIC GEBABEBB

Règlement sur place possible en espèces uniquement entre 8H00 et 8H30 au secrétariat FREE PRACTICES

Les concurrents sont responsables des dommages qu'ils occasionneraient aux infrastructures du circuit.



Asbl Bgdc Vzw -1 Rue du Riquau Straat -B-1435 Mont Saint Guibert
N° Entr.: 0817576178 Bank/Banque BNP: BE 24 0017 3518 8338 Swift GEBABEBB
Accounts : + 32 475 82 30 20 - Fax + 32 2 331 02 74 - Circuit@Bgdc.be

HORAIRES PROVISOIRES - SCHEDULES

Magny-Cours Piste F1 du 27 au 29 Mai 2023

Transpondeur AMB Obligatoire-Location possible auprès du Chronométrateur du meeting

Sous réserve de modification par l'organisateur du meeting

TIMING V3Rev – HORAIRES DU 26 AVRIL 2023 - MISE EN LIGNE LE 24/05/2023

VENDREDI 26 MAI 2023 - FRIDAY	INSTALLATION DANS LE PADDOCK - PADDOCK OPEN
SAMEDI 27 MAI 2023 - SATURDAY	Temps de piste / Track time : 60 minutes
09H00 à 14H15	ENREGISTREMENT ADMINISTRATIF (Présentation de la licence 2023) (Presentation of the 2023 license)
09H00 à 14H30	TECHNIQUE / PRE RACE CHECKS (Présentation du passeport technique FFSA obligatoire) (Presentation of the mandatory technical FFSA passport)
09H30 à 09H50	ESSAI PRIVE 1 / PRIVATE PRACTICE 1 (20 minutes) Combined private practice to be payed to organiser 2x20' = 100€ Combiné essais privés à payer à l'organisateur 2x20' = 100€
11H55 à 12H15	ESSAI PRIVE 2 / PRIVATE PRACTICE 2 (20 minutes)
14H45	BRIEFING SALLE – ROOM AYRTON SENNA (1 Etage - First Floor)
15H55 à 16h15	ESSAIS – CHRONO / QUALIFYING SESSION (20 minutes)
DIMANCHE 28 MAI 2023 - SUNDAY	Temps de piste / Track time : 40 minutes
08H40	COURSE 1 / RACE 1 (19 minutes + 1 tour) Le résultat de la course 1 détermine la grille de la course 2 The results from race 1 determines race 2
13H40	COURSE 2 / RACE 2 (19 minutes + 1 tour) Le résultat de la course 1 détermine la grille de la course 2 The results from race 1 determines race 2
LUNDI 29 MAI 2023 - MONDAY	Temps de piste / Track time : 20 minutes
15H10	COURSE 3 / RACE 3 (19 minutes + 1 tour) Le résultat cumulé course 1 et 2 détermine la grille de la course 3 The cumulative result of race 1 and 2 determines the grid of race 3



Circuit :
Téléphone : 03.86.21.80.00



MEDIASUPERKART
Eric Sévère 06.75.42.68.98
contact@mediasuperkart.com

L'actualité 100% Superkart
www.mediasuperkart.com

CIRCUIT de MAGNY COURS du 27 au 29 Mai 2023
ENTRY LIST - LISTE PROVISoire DES ENGAGES au 24/05/2023

Transpondeur AMB obligatoire (Location possible auprès du chronométrateur)

FFSA	N°	NOM	Prénom	Nat	Catégorie	Gentleman	N° de Licence	Chassis	Moteur	Team	N° Transp.A MB	Localisation	Présents
	1	GOULLANCOURT	Julien	FRA	Div 1		159208	ANDERSON	DEA	FAST RIDE	62662	Paddock	1
	3	ZULETA	Jaime	COL	Div 1	Gentleman	018-18	MSKART	VM	KARTING PARADISE	1160250	Paddock	2
	4	GULLIFORD	Andrew	GB	Div 1		184376	ANDERSON	VM	APEX ENGINEERING	0463221	Paddock	3
	8	KURSTJENS	Léo	NL	Div 1	Gentleman	10847	MSKART	VM	KARTING PARADISE	7767607	Paddock	4
	10	VAN DE WARDT	Sven	NL	Div 1		29351	MSKART	VM	KARTING PARADISE	1159756	Paddock	5
	14	BRUEY	Stéphane	FRA	SK FFSA	Gentleman	239783	PVP	FPE	MVS PERFORMANCE	Location	Paddock	6
	20	WEST	John	USA	Div 1	Gentleman	D1957U22E	MSKART	VM	WEST RACING	717221	Paddock	7
	23	RANORIMANANA	Kévin	FRA	Div 1		190467	MSKART	DEA	NY AINGA-EPICOM RACING TEAM	?	Paddock	8
	26	REINKE	Juergen	D	Div 1	Gentleman	IKG 1073294	ANDERSON	VM	JR RACING TEAM	1241726	Paddock	9
	28	CONFALONIERI	Eric	FRA	Div 1		148898	ANDERSON	DEA	COYOT'ERC RACING	62663	Paddock	10
	36	REDONDO	Miguel	ES	Div 1		SR-49-CL	MSKART	VM	KARTING PARADISE	Location	Paddock	11
	43	MEURENS	Olivier	B	Div 1		902683	ANDERSON	VM	DDK RACING	?	Paddock	12
	46	CHAPEAU	Laurent	FRA	Div 1	Gentleman	85696	PVP	DEA	CLD	?	Paddock	13
	51	REIT	Christiaan	NL	Div 1	Gentleman	32869	MSKART	PVP	PETERSMOTORENREVISIE	1461510	Paddock	14
	54	VAN DER LINDE	Judith	NLD	Div 1		51649	MSKART	VM	KARTING PARADISE	1337625	Paddock	15
	59	GIRARD	Adrien	FRA	Div 1		154339	MSKART	VM	KARTING PARADISE	2533776	Paddock	16
	64	LOUVEAU	Paul	FRA	Div 1		170064	MSKART	VM	DSS KART	3223499	Paddock	17
	65	VAN DE NES	Richard	NL	Div 1		44563	ANDERSON	VM	RINIMA ENGINEERING	Location	Paddock	18
	66	KURSTJENS	Wout	FRA	Div 1			MSKART	VM	KARTING PARADISE	0953460	Paddock	19
	77	DUCHER	Mickaël	FRA	Div 1		92220	ANDERSON	VM	PEPS RACE	Location	Paddock	20
	83	VAYSSIE	Cyril	FRA	Div 1		102703	MSKART	VM	KARTING PARADISE	1512079	Paddock	21
	85	LEGOUBIN	Arnaud	FRA	Div 1	Gentleman	20824	MSKART	VM	ARNAUDSPEEDRACER	154300	Paddock	22
	91	LAMALLE	Johan	FRA	Div 1		189156	MSKART	VM	JOLA COMPETITION	287731	Paddock	23
	93	BJERGE	Ingvar	SWE	Div 1	Gentleman	91196655	ANDERSON	VM	REDSPEED RACING	100709	Paddock	24
	121	MARLIERE	Jean Pierre	FRA	SK FFSA	Gentleman	70950	MSKART	RUBIG-MRT	MRT PERF	Location	Paddock	25
	124	MARLIERE	Christophe	FRA	SK FFSA		208131	MSKART	RUBIG-MRT	MRT PERF	Location	Paddock	26
	169	DHAESE	Jonathan	B	Div 1		800186	PVP	DEA	COYOT'ERC RACING	62664	Paddock	27
											2023		19
											2022		
Merci à chaque pilote de me signaler toutes erreurs dans ce fichier .Thank you to each driver to report me any errors in the file.													
		Moteur		Deux temps			Confirmé		Confirmed				
		Deux temps		Pilote étranger			En attente validation paiement		Pending payment validation				
		Moteur		Monocylindre									
		Moteur		Quatre temps			En attente inscription		Pending registration				

PASS VEHICULE UNIQUEMENT - PAS DE PASS POUR LES PILOTES, MECANICIENS ET ACCOMPAGNANTS



Magny-Cours Cups



26 to 29 May 2023

SUPERKART

Please note your Licence Plate

Race Car Number

Please note your Phone Number



***Accès Circuit / Paddock / Box :**

Le paddock sera accessible : Vendredi 26 mai à partir de 18h00 et jusqu'à 22h00

Samedi 27 mai à partir de 07:30 – 00:00

Dimanche 28 Mai à partir de 07h30 - 22 :00

Lundi 29 Mai à partir de 08:00 et fin à 17 :15

Les sanitaires (douches et WC) seront ouverts

En dehors de ces horaires, les concurrents pourront stationner sur le parking en face de l'entrée principale.

Les concurrents devront quitter le paddock et les box au plus tard le dimanche à 22h00

The paddock will be accessible:

Friday 26 May from 6:00 p.m. until 10:00 p.m.

Saturday 27 May from 07:30 - 00:00

Sunday 28 May from 07:30 - 22:00

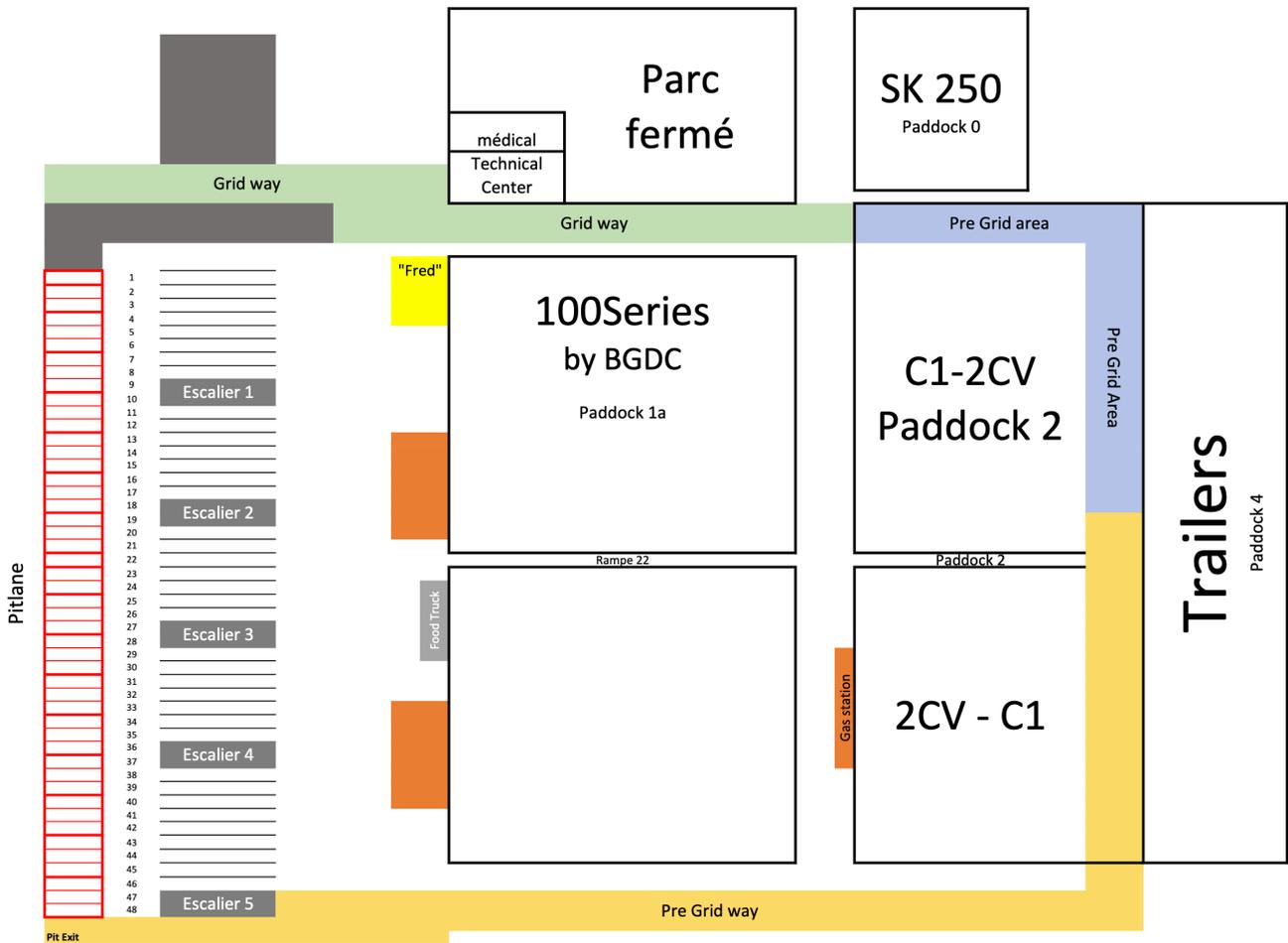
Monday 29 May, from 8:00 a.m. and ends at 5:15 p.m.

The sanitary facilities (showers and toilets) will be open

Outside these times, competitors may park in the car park opposite the main entrance.

Competitors must leave the paddock and the boxes no later than Sunday at 10:00 p.m.

Plan de situation – Anfahrsplan - Location map



Douches-Eau-Electricité-lumière

Il y a des douches au P2 et en paddock de course escalier 3. Les paddocks sont éclairés, il y a de l'eau et du courant.

Accès au Circuit

Sud

En provenance de Moulins

- Suivre N7 en direction de Magny-Cours
- Prendre la sortie 38 et quitter N7
- Prendre D58 en direction du Circuit à Saint-Parize-le-Châtel

Nord

En provenance de Nevers

- Prendre N7 à Sermoise-sur-Loire et quitter D907 et D907A
- Suivre N7 direction Magny-Cours. Prendre la sortie 38 et quitter N7
- Prendre D58 en direction du Circuit à Saint-Parize-le-Châtel

Contact circuit :

Technopôle CS80001,

F-58471 Magny-Cours

Tél. 03 86 21 80 00

Informations de la piste – Titelinformationen-Track information

Piste Grand Prix F1

- Longueur : 4 411 mètres / 2 741 miles
- Largeur : 10,40 à 18 mètres
- Stands composés de 48 box
- Piste éclairée
- 9 kilomètres de voies de sécurité de part et d'autre de la piste
- Gestion à distance de la signalisation lumineuse sur la piste, 20 points de signalisation lumineuse en cas d'incidents et possibilité de neutralisation complète de la piste

F1 Grand Prix track

- Length: 4,411 meters / 2,741 miles

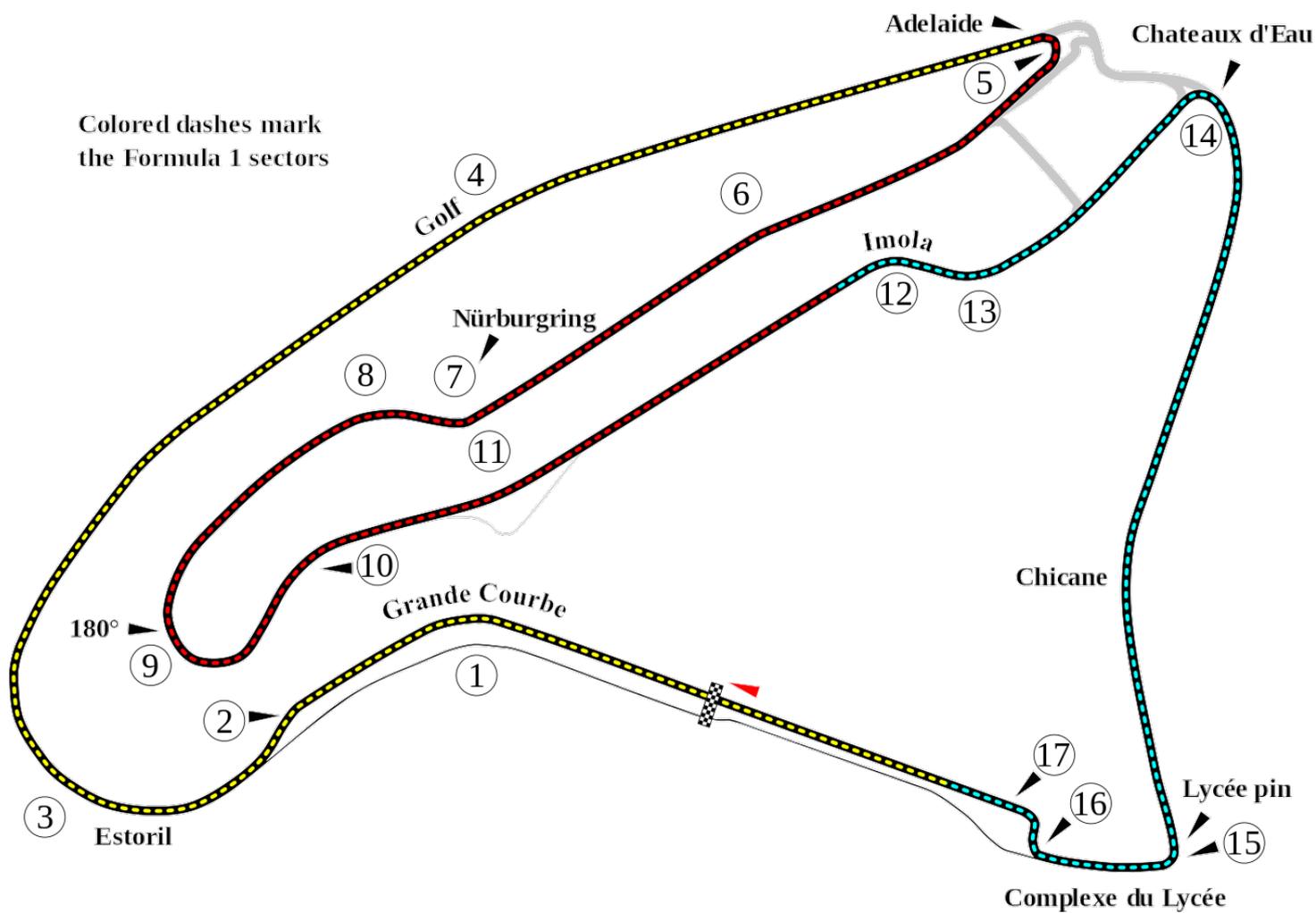
- Width: 10.40 to 18 meters
- Stands composed of 48 boxes
- Illuminated track
- 9 kilometers of safety lanes on either side of the track
- Remote management of light signaling on the runway, 20 light signaling points in the event of incidents and possibility of complete neutralization of the runway

Record en Superkart - Nehmen Sie in Superkart

Chrono : 1:36.576

Recordman : Peter ELKMANN (Anderson-VM)

Date : 2017



Plan du paddock - Karte Fahrerlager - Map paddock

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Elles auront lieu lors du contrôle technique le vendredi de 09h00 à 14h15.
Chaque pilote devra signer auprès de l'organisateur une décharge de responsabilité avant de participer aux essais libres le vendredi.

VERIFICATIONS TECHNIQUES

Chaque concurrent devra se présenter avec son Superkart au local technique, le samedi à partir de 9h00 et jusqu'à 14h30.

TECHNICAL CHECKS

Each competitor must show up with his Superkart at the technical room on Saturday from 9:00 am until 2:30 pm.

PADDOCK –BOX

Seuls les véhicules d'assistance et les voitures de courses sont autorisés dans le paddock. Les voitures particulières ne sont pas autorisées sur le paddock et devront être garées au parking concurrent (P7-P8) dès le vendredi. Les remorques devront être stationnées dans un espace réservé. Les campings Cars seront stationnés dans le paddock.

Only service vehicles and racing cars are allowed in the paddock. Private cars are not allowed in the paddock and must be parked in the competitor's car park (P7-P8) from Friday. Trailers must be parked in a reserved space. Campsites Cars will be parked in the paddock.

RESTAURATION

Solution 1 : Food truck

Carburant :

Il y a une station dans l'enceinte du circuit avec SP98

Paiement via carte de crédit

Il est strictement interdit de transporter du carburant en dehors de l'enceinte

Quelques petits rappels :

- Les barbecues sont autorisés dans les zones PADDOCK P1A – P2
- Aucune vente de boissons/nourriture dans l'enceinte du Circuit Magny Cours F1

Fuel :

There is a station inside the circuit with SP98

Payment by credit card

It is strictly forbidden to transport fuel outside the enclosure.

A few little reminders:

- **Barbecues are authorized in PADDOCK P1A – P2 areas.**
- **No sale of drinks/food inside the Magny Cours F1 circuit.**

Transpondeur pour le chronométrage :

Transpondeur AMB obligatoire : Location au commissaire technique et 100 Euros de caution ou licence 2023

D'autre part, veuillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage. Vous êtes responsable de la charge de votre transpondeur. Attention de ne pas laisser le transpondeur en charge, la nuit dans le paddock, l'électricité pouvant être coupée. Pour contrôler la charge du transpondeur, vérifiez que la diode verte sur le transpondeur clignote bien plusieurs fois de suite.

Nous vous demandons de bien vouloir prévoir le positionnement du transpondeur conformément à la réglementation en vigueur. Voir réglementation karting 2023 sur le site Internet de la FFSA

English translation:

MAGNY COURS : Transponder AMB only type Trans X 260 or 160

Rent contact technical scrutneering

Drivers that will rent one from us to have the 100 euros deposit or license 2023



STAFF SUPERKART FFSA



- Eric SEVERE : 0675426898

Coordinateur FFSA : Superkart250@free.fr



- Lucien BILLARD :

Directeur de course FFSA : mic.bill@wanadoo.fr



- Jean Christophe BOURLAT :

Président collège sportif FFSA : jcb.lessables@gmail.com



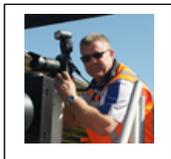
- Georges CHARBONNIER :

Délégué technique FFSA : crklimousin@wanadoo.fr



- Jean Christophe BOURLAT :

Speaker et attaché de presse : jcb.lessables@gmail.com



- Eric Mediasuperkart :

Photo reporter : contact@mediasuperkart.com



- Michel :

Relation concurrents